



Niveau 4
Formation diplômante

PRODUCTION AGRICOLE

BPREA Polyculture élevage

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

VOIES DE FORMATION

- Par la voie de l'apprentissage sur 2 ans
- Par la voie de la formation continue en 1 an pour adultes

COMPÉTENCES VISÉES

- Donner la capacité professionnelle requise pour bénéficier des aides à l'installation
- Acquérir des compétences dans les domaines technique, économique et de gestion d'une exploitation
- Avoir des connaissances adaptées à la conduite et à la gestion d'une exploitation de polyculture élevage

POURSUITES D'ÉTUDES / EMPLOIS VISÉS

- **Poursuites études** : Spécialisation en Titre Pro Ovin lait (bloc 3)
- **Emploi** : Devenir Salarié d'exploitation agricole, S'installer en qualité de chef d'exploitation agricole

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de réussite : 93%
- Taux d'insertion : 85%
- Taux de satisfaction : 70%

CONTENU

- Agroécologie
- L'agriculture et son environnement
- Diagnostic d'exploitation
- Connaissance de son territoire
- Projet professionnel (installation ou salariat)
- Travail pratique
- Suivi administratif et gestion
- Commercialisation
- Conduite atelier de production **ovine, bovine (lait et viande) ou caprine (lait)**
- Agronomie et production végétale

• OPTIONS (UCARE) : (1 choix par Options)

- Option 1 (UCARE) : Activité de tourisme rural / Conduite d'un atelier apicole ou avicole / Transformation Laitière / Production PPAM (Production de Plantes Aromatiques, Médicinales et à parfums en agriculture biologique)

- Option 2 (UCARE) : Permaculture / Production de semences potagères (semences paysannes) / Machinisme / Traction animale / Gestion des pâturages

• PRATIQUE EN ENTREPRISE

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage ou de stage qualifié, qui doit confier des tâches en cohérence avec les exigences du référentiel

L'obtention du Brevet Professionnel donne droit à la délivrance du certificat CERTIPHYTO

Réduction possible des évaluations selon parcours antérieur « équivalences »

CFPPA / CFA-INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

Tél : 05 65 98 10 35

Mail : cfa.st-affrique@educagri.fr

Site : www.la-cazotte.educagri.fr

PUBLIC VISÉ / PRÉ-REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION

Public visé : tout public

- Être titulaire soit d'un CAPA soit d'un diplôme ou d'un Titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur ou justifier de l'équivalent : d'une année (consécutive ou non) d'activité professionnelle à temps plein dans le secteur agricole ou de trois années (consécutive ou non) à temps plein dans un autre secteur

• **Par la voie de l'apprentissage :** de 16 à 29 ans

- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise : (une aide à la recherche d'entreprise est possible)
Entreprise éligible : **Elevage Ovin, Bovin (Lait ou Viande) , Caprin (lait)**

• **Par la voie de la formation continue en 1 an :** nous contacter

Avoir 18 ans. Entretien de positionnement. Sous réserve d'un accord de financement. Pour valider le diplôme : justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein (consécutive ou non) lors de la dernière évaluation

MODALITÉ DE SÉLECTION

Projet d'installation à court terme et/ou de Salariat

DÉROULEMENT

Durée de la formation en centre : de septembre à juin

• **Par la voie de l'apprentissage 2 ans :**

- 36 semaines de formation en CFA
- 58 semaines en entreprise
- 10 semaines de congés payés

Possibilité de débiter le contrat d'apprentissage dès le mois de juillet

• **Par la voie de la formation continue 1 an :**

- La durée moyenne de la formation est de
- 1200 heures en centre (soit 35 semaines)
- 8 semaines de stage pratique en entreprise

INTERVENANTS

Vous bénéficierez de l'enseignement de :

Formateurs spécialisés dans les domaines étudiés

Ils s'appuieront sur un environnement technique :

Visites d'élevages / d'exploitations et de Centres techniques

Travaux pratiques sur l'exploitation de la Cazotte :

Troupeau conventionnel :

600 brebis laitières Lacaune, système Roquefort, un atelier d'engraissement d'agneaux

Troupeau AB : 100 brebis viande, 20 génisses par an à l'engraissement

Elevage de 20 chevaux de race New Forest.

RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

• **Par la voie de l'apprentissage :** l'apprenti(e) a un statut de salarié(e) et perçoit une rémunération.

L'employeur peut bénéficier d'aides financières.

Documents à télécharger sur notre site : www.la-cazotte.educagri.fr et/ou un simulateur en ligne sur le site : www.alternance.emploi.gouv.fr « Rémunération et aides aux employeurs » et « Simuler la rémunération »

• **Par la voie de la formation continue 1 an :** nous contacter

rémunération suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques :

• **Par la voie de l'apprentissage :** prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'entreprise

• **Par la voie de la formation continue 1 an :**

- par le Conseil Régional pour les demandeurs d'emploi (dans la limite des places disponibles)
- par les entreprises (CPF de transition, Contrat de Professionnalisation,...). La demande est à faire auprès de l'entreprise
- en autofinancement, (un devis peut être établi sur demande) possibilité d'utiliser ses droits CPF

HÉBERGEMENT / RESTAURATION / TRANSPORT / HANDICAP

Nous disposons d'une structure d'accueil complète : hébergement et self service. Correspondances de bus : un service de transport est assuré entre la gare routière de Saint-Affrique et notre établissement.

Accès handicapé PMR et référent handicap sur site